

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU 07 OCTOBRE 2020**

Le 07 octobre 2020, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEAUX, Maire. La séance est ouverte à 19h10. Madame Dorothee GROS arrive en cours de séance, pendant son absence elle donne pouvoir à Monsieur Tewfik EL MANFALOUTI et Monsieur Alan CHARLES arrive en cours de séance pendant son absence il donne pouvoir à Monsieur Patrick BERNARDET. Monsieur Tewfik EL MANFALOUTI est secrétaire de séance.

**Le Conseil municipal** adopte à l'unanimité le PV du 02 septembre 2020. Une correction est cependant apportée page 2 : « CCD » est remplacé par « CDD ».

**Le Conseil Municipal** fixe le montant des subventions aux associations 2020 et conditionne leur versement à la production par les bénéficiaires du dossier de demande ad hoc réputé complet.

**Le Conseil Municipal** décide d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'association « Fanfare de Sevrey » d'un montant de 12 524 € relative à la mise à disposition de l'association Fanfare de Sevrey d'un assistant d'enseignement artistique.

**Le Conseil municipal** décide de solliciter du Grand Chalon une aide au titre de la Fonds de relance de l'investissement public local 2020 d'un montant de 54 808 € pour la réalisation des fouilles archéologiques rue du Roch s'élevant à 391 652.14 € HT.

**Les représentants** aux commissions du Grand Chalon sont désignés comme suit :

☐ Commission « Développement de l'attractivité » :

Madame Véronique GAUTIER déléguée titulaire, Monsieur Didier TURCK délégué suppléant.

☐ Commission « Solidarités » :

Madame Dorothee GROS déléguée titulaire, Madame Gisèle MEZIER déléguée suppléante.

☐ Commission « Vivre l'intercommunalité » :

Monsieur Patrick BERNARDET délégué titulaire, Monsieur Gilles FROSSARD délégué suppléant.

☐ Commission « Transition écologique et énergétique » :

Monsieur Laurent DENEAUX délégué titulaire, Monsieur Jean-Pierre DICONNE délégué suppléant.

**Madame** Catherine DAUSSE est désignée en tant que déléguée appelée à siéger aux instances de l'EHPAD de Sevrey.

**Les représentants** à la CLETC (commission d'évaluations des transferts de charges) du Grand Chalon sont désignés comme suit :

Monsieur Raphaël GONOT représentant titulaire et Monsieur Patrick BERNARDET représentant suppléant.

**Le Conseil Municipal** décide d'offrir un bon d'achat de 50 €, à chaque enfant, jusqu'à 12 ans inclus, du personnel communal titulaire ou non titulaire pour Noël 2020.

**Le Conseil municipal** prend acte des décisions du Maire n° 11 à 13/2020.

Séance levée à 20 h 55

Le Maire,

Laurent DENEAUX